



Le Petit Journal des Couviras

Mairie
2 rue des Écoles
25560 COURVIERES
mairie@courvieres.fr

Lundi de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 15h
Vendredi de 16h à 18h
03.81.49.38.70

FEVRIER 2022



Je voudrais débiter mon propos en ayant une pensée toute particulière pour Fabienne DELACROIX, notre collègue, qui nous a quitté le 21 janvier dernier. Fabienne avait été réélue conseillère municipale lors du scrutin de 2020. Nous assurons sa famille de notre plus profonde sympathie.

La pandémie continue de rythmer notre quotidien avec des pics épidémiologiques assortis de restrictions et des périodes plus calmes où le cours de la vie reprend progressivement.

Nous devons continuellement nous adapter à cette situation pesante, nous espérons tous un retour rapide à la normale.

Nous connaissons en 2022, un moment de démocratie important pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives. Les candidats sont déjà nombreux mais le système actuel de parrainage leur permettra-t-il d'atteindre le 1er tour ?

Depuis l'élection de 2017, les noms des parrains sont rendus publics, par conséquent, certains maires ne veulent plus parrainer les candidats, par crainte de critiques et de reproches.

Dans ces conditions, la représentation démocratique risque de devenir défailante...

Ce traditionnel bulletin municipal a pour objectif de porter à votre connaissance les dossiers en cours et les réalisations menés par la municipalité mais aussi les événements qui ont jalonné la vie de notre commune en 2021.

La municipalité a continué de porter et de travailler sur de nombreux dossiers, certains sont finalisés, d'autres sont en cours d'étude et de réflexion.

En 2021, de nouvelles familles ont choisi de s'installer dans notre village et nous nous en réjouissons. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de notre commune.

Vous avez été nombreux à participer à l'inauguration des travaux de réfection du Monument aux Morts le 11 novembre dernier et je vous en remercie. Un grand merci également aux enfants pour leur participation, ils nous ont profondément émus lors des différentes lectures.

La restauration de cet édifice placé au centre de notre village, a permis de le remettre en valeur et ainsi de perpétuer le devoir de mémoire indispensable à tous et notamment aux jeunes générations.

Les travaux du lotissement étant terminés, les premières ventes des parcelles ont été signées en début d'année et se poursuivront dans les prochaines semaines. Ce dossier mené depuis début 2019 contribuera au développement de notre commune avec l'installation de nouveaux résidents.

Même si une légère tendance à la hausse se profile, le produit des ventes de bois en 2021 reste anormalement bas alors que l'on observe une flambée des prix pour le bois transformé. La baisse des locations du centre d'accueil due à la pandémie et l'incertitude des recettes de bois ont amenés les élus à une gestion prudente des investissements. Certains travaux comme la rénovation du secrétariat de mairie ainsi que la réfection de chemins ruraux ont été reportés.

La municipalité travaille depuis plusieurs mois sur deux dossiers structurants pour la commune. En premier lieu, le projet pour la réalisation d'une nouvelle chaufferie bois pellets ou géothermie qui desservirait les deux bâtiments de l'École et de la Mairie en remplacement des deux chaudières fioul vieillissantes.

En second lieu, une réflexion est menée sur l'utilité de redéfinir certains secteurs et rues de la commune dans le cadre d'un aménagement de traversée du village.

L'objectif étant d'améliorer la qualité des usages au quotidien (sécurité, confort, parcours à pied ou à vélo), développer la qualité des espaces publics, valoriser les qualités architecturales et paysagères du village...

Le travail sur ce dossier se poursuit avec le cabinet d'étude, il fera l'objet d'une présentation lors d'une réunion publique.

En partenariat avec la communauté de communes Frasne-Drugeon, un projet de sentier karstique a été élaboré suite à une étude réalisée par le CPIE. Les trois communes de Frasne, Courvières et Boujailles bénéficieront de ce concept de découvertes et d'interprétations du Karst. Ces chemins de découvertes s'inscrivent dans la continuité des liaisons douces et pourront être parcourus à pied ou à vélo.

Les élus sont aussi appelés à travailler sur d'importants dossiers intercommunaux, pour cela ils sont accompagnés de personnel compétent et motivé au sein de la CFD que je tiens à remercier.

L'eau et l'assainissement sont devenus une compétence communautaire au 1er janvier 2020.

La gestion et le suivi des équipements, des réseaux au sein des dix communes de la CFD nécessite un investissement lourd et permanent.

L'augmentation de la population sur notre territoire pour les prochaines années, la prise en compte des rejets de fromagerie nous imposent une redéfinition de notre outil épuratoire.

Une réflexion est menée depuis quelques mois sur ce dossier.

Après 4 années de travail, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) initié en 2017 a été approuvé par le Conseil Communautaire le 31 août 2021. Il a ensuite été présenté aux services de l'État et aux personnes publiques associées qui ont rendu leurs avis en fin d'année. Ce document sera soumis prochainement à enquête publique, il deviendra ensuite opérationnel.

Depuis plusieurs années, les élus de la communauté de communes se mobilisent fortement avec les professionnels de santé pour la création d'une maison de santé. Ce projet est enfin sur le point d'aboutir.

Localisée au centre de Frasne, cette future maison de santé permettra aux professionnels de bénéficier de conditions modernes de travail au service de la population.

Pour conclure, je voudrais remercier l'ensemble des membres du Conseil municipal pour leur engagement et leur disponibilité. Merci également au personnel communal, aux prestataires de service de la commune qui assument leur fonction avec sérieux et efficacité.

Bien à vous,
Le Maire,

Éric LIEGEON

HOMMAGE À FABIENNE

Fabienne nous a quitté le 21 janvier 2022 suite à une maladie qu'elle combattait depuis plusieurs mois.

Elle était née le 28 février 1959 à Argenteuil en région parisienne.

En 1985, elle fait la connaissance de Jean-Paul DELACROIX, un garçon du village. Ils se marient et le jeune couple s'installe à Courvières. Fabienne découvre alors les paysages et les forêts du Haut-Doubs qu'elle apprécie tout particulièrement. Elle exerce son métier de psychologue et cette discipline lui permet d'accompagner de nombreux enfants en difficulté.

L'envie de s'impliquer davantage pour sa commune d'adoption, de mieux connaître ses habitants, l'a conduite à un premier engagement au sein du Conseil municipal en 1989.

Passionnée par la nature, proche des animaux de compagnie, elle prend beaucoup de plaisir à se promener en forêt souvent accompagnée par son chien, fidèle compagnon.

En 2006, elle a du faire face à la douleur lorsque son mari décède brutalement. Malgré cette épreuve, Fabienne a su rebondir et réaliser de

nouveaux projets avec notamment la construction de sa maison.

Elle s'engagera également au sein de l'ADAPEI et sera pendant plusieurs années la déléguée pour Courvières, elle organisera la traditionnelle vente de brioches pour le bénéfice des enfants handicapés.

Une autre passion, le chant choral, depuis plusieurs années, Fabienne était choriste au sein de la chorale « Les Musichoeurs ».

En 2014, elle décide à nouveau de s'engager pour la commune, elle sera élue Adjointe au Maire. Elle s'impliquera principalement sur deux dossiers qu'elle affectionnait tout particulièrement, la forêt et la commission communale d'action sociale. Fabienne était toujours soucieuse des familles en difficulté et disposée à trouver une solution pour leur venir en aide.

Elle avait choisi de se représenter en 2020 et avait été réélue pour un 3ème mandat qui malheureusement s'est achevé trop vite.

Nous garderons le souvenir d'une personne affable et bienfaitrice, d'une élue responsable, fidèle et toujours soucieuse de l'action collective.

Merci Fabienne...

Éric LIEGEON

*NAISSANCE*

Noah VIEIRA MARTINS le 23/01/2021

Loup CATTENOZ le 27/10/2021

MARIAGE

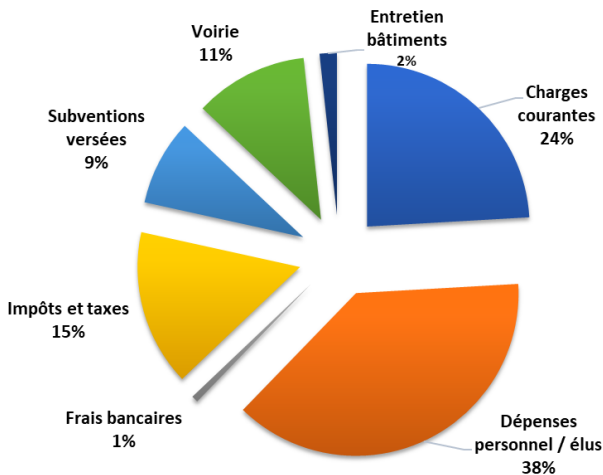
Isabelle NICOLET et Guillaume PATOZ le 21/08/2021

DÉCÈS

Christiane JOUFFROY le 26/12/2021

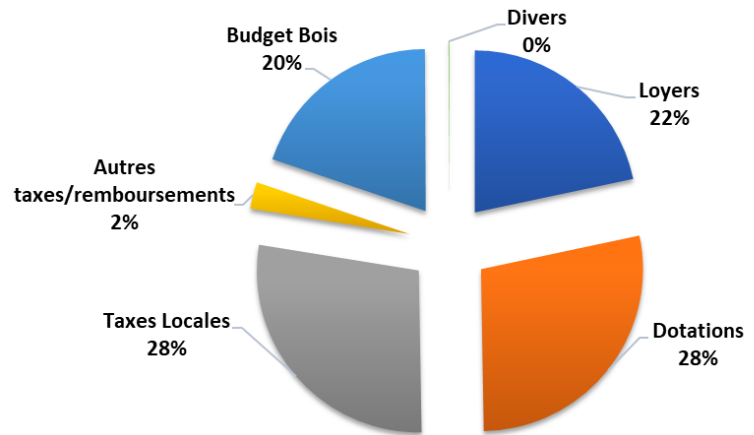
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant total = 215 226 €



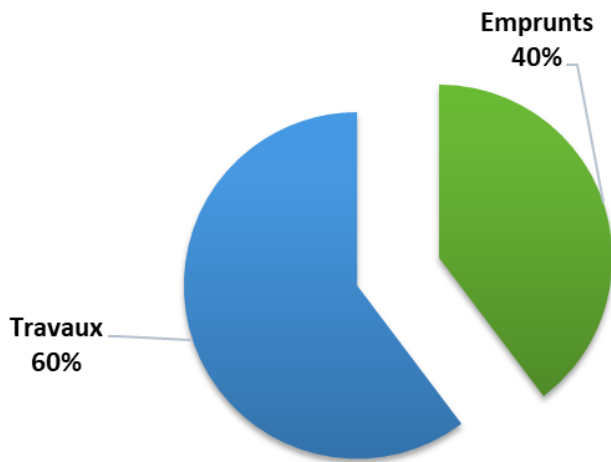
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Montant total = 296 425 €



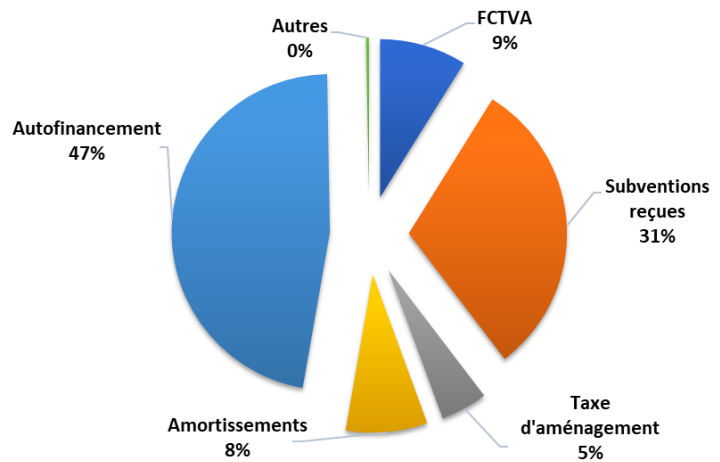
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Montant total = 55 454 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant total = 76 914 €



ÉTAT DE LA DETTE

Budget Communal :

Au 01/01/2014 = 477 239.26 €

Au 31/12/2021 = 77 777.55 €

Au 31/12/2022 = 55 474.07 €

Budget Lotissement :

Au 01/01/2022 = 920 000.00 €

Les emprunts du Budget Lotissement seront remboursés par la vente des lots



1ers coups de pelle au Lotissement

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre, phénomène rare en ce mois de novembre.

Courvières a été fier d'accueillir nos élus ou représentants de l'État, la région, et responsables de notre sécurité, de notre bien-vivre ensemble pour venir témoigner leur reconnaissance aux militaires morts « d'hier et d'aujourd'hui » afin de préserver notre République et sa devise :

Liberté, Égalité, Fraternité

Nous pouvons rajouter la devise du Souvenir Français :

À nous le souvenir, à eux l'immortalité

Étaient présents : M. le Préfet (M. Jean-François COLOMBET), M. le sous-Préfet (M. Serge DELRIEU), M. le Sénateur (M. Jean-François LONGEOT), Mme la Députée (Mme Annie GENEVARD), M. le Maire de Frasne et Vice-Président du Conseil Départemental (M. Philippe ALPY), Messieurs les Commandants de Gendarmerie de Pontarlier et de Frasne, M. et Mme PARIETTI, Substituts du Procureur de la République, Messieurs les Anciens Combattants – représentants du Souvenir Français, de l'Union Nationale des Combattants (UNC), M. le Chef de cérémonie

(M. Jean-Paul VUILLEMIN) - Mesdames, Messieurs les Maires voisins ou leur représentant, M. le Maire Éric LIEGEON avec son Conseil municipal, les enfants de l'École intercommunale du Jura Vert, les musiciens de la Clique de Boujailles dirigés par M. Henri MENESTRIER, la Marbrerie GAUTHIER pour les travaux sur le Monument et M. Stéphane JEANNERET pour la logistique.

Après le mot d'accueil du Maire, la cérémonie

débuta avec la lecture des messages officiels, M. Jean CATTET, représentant des anciens combattants, M. le Maire ainsi que M. le Préfet.



Ensuite, dans un ordre protocolaire, quatre gerbes ont été déposées au pied du monument. Deux élèves, Eylana MATEUS et Ugo PEYLABOUD, ont porté la gerbe de la Commune de Courvières.

Puis ce sont 6 enfants, Martin CLÉMENT, Elena GRESSET, Gabriel DUPLAY, Lola GAZZOLI, Méloé MARECHAL et Amaury DELORME, qui ont lu avec beaucoup de conviction et de sérieux des lettres de combattants du Front adressées à leur épouse, fiancée ou famille.



La population s'est rendue nombreuse pour cette occasion

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DES TRAVAUX

La cérémonie officielle terminée, l'inauguration des travaux de rénovation du Monument aux Morts a été symbolisée par la coupure du ruban après les prises de parole de M. le Maire, M. le Vice-président du Conseil Départemental, Mme la Députée et M. le Préfet.

Afin de clore l'hommage rendu à nos soldats et l'inauguration des travaux du Monument aux Morts, nous nous rendons au Centre d'Accueil pour le verre de l'amitié, moment chaleureux ! Nous remercions toutes ces personnalités pour leur venue à Courvières. Merci aux militaires pour cette cérémonie bien orchestrée. Merci aux élèves et à leurs enseignants pour ces lectures émouvantes. Merci aux Couviras pour leur participation ainsi qu'aux personnes ayant pris part à l'organisation de cette belle cérémonie....



Les enfants participent à ce moment de mémoire

**Un 11 novembre exceptionnel !
Jocelyne VUILLEMIN**



Moment officiel de l'inauguration



Mme la Députée déposant la gerbe



Monument avant et pendant les travaux

Il atteignait, comme tous les Monuments aux Morts de France, sa centième année et supportait difficilement ce siècle d'existence.

Garant de la mémoire de ses enfants tombés au champ d'honneur, il représente pour toutes les générations qui l'ont côtoyé, le souvenir de ceux du village qui durant la Grande Guerre, sont partis pour un ultime voyage.

Alors la commune a décidé de le faire restaurer et a sollicité pour le financement des travaux, une aide du Souvenir français.



ARTICLE PARU DANS L'EST RÉPUBLICAIN DU 14/09/2021

Éric LIEGEON, le Maire de Courvières, reçoit des mains de Jacques FERRY, Président du comité de Pontarlier du Souvenir français, un chèque d'un montant de 1 600 € au titre de subvention pour la restauration du monument aux morts. *Photo ER*

Après la première guerre mondiale, face à l'ampleur des pertes humaines, émergent partout en France des Monuments dédiés à ces hommes morts pour la Patrie. La liste des noms affichée dans les Mairies ne pouvait suffire à honorer les nombreux disparus.

Ces édifices font définitivement partie de notre paysage et de notre mémoire collective.

A Courvières, le Conseil municipal, lors de la séance du 14 Août 1920 prend la décision de construire le Monument aux Morts.

M. Emile DUPUY, Maire, a demandé à M. BRAUD, architecte à Arbois et M. ROSSET, sculpteur marbrier de venir présenter au Conseil municipal les différentes propositions et devis pour cette réalisation.

Il y a juste un siècle, le Conseil municipal, réuni le 13 janvier 1921, arrête son choix sur l'un des projet présenté et l'approuve à l'unanimité pour la somme de 51 735,55 F.

Un complément de 6 239,40 F sera voté en 1923 pour finaliser cette construction.

En 100 ans, ce monument a subi les assauts du temps. Et malgré des interventions ponctuelles réalisées de-ci de-là, il a paru indispensable au Conseil municipal d'engager la restauration et la mise en valeur de ce monument.

Car ce Monument est un très beau monument. À force de passer devant, nous en oublions les détails :

- Pour la partie supérieure : Marianne voilée, châle drapé sur la robe, soutenant de sa main gauche une petite victoire ailée (allégorie de la victoire) et déposant de sa main droite une couronne sur un casque porté par une croix fichée en terre.
- Sur les faces latérales, les noms, les années et les lieux de décès de nos soldats.
- Pour la partie basse : Poilu mourant, tête nue, touché au cœur et portant la main sur sa poitrine.
- Les deux statues en fonte ont été sculptées par Jules DÉCHIN, sculpteur diplômé de l'École des Beaux Arts de Lille et de Paris. Nous pouvons voir sa signature inscrite au pied du soldat, côté droit.

Restaurer un Monument aux Morts, c'est bien plus que nettoyer la pierre, changer une balustrade ou une colonne.

Restaurer un Monument aux Morts, c'est poursuivre et prolonger la reconnaissance envers

ceux qui ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui nous vivions dans un pays libre, démocratique, un pays où les Droits de l'Homme sont reconnus et respectés.

Restaurer notre Monument aux Morts, c'est prolonger pour des dizaines d'années encore, le souvenir et la mémoire vivace de ces enfants de Courvières qui ont quitté leurs fermes, leurs maisons, leurs mères, leurs épouses, leurs enfants pour tomber loin de leur clocher, loin de leur village, loin de chez eux.

Nous avons une pensée également pour les poilus qui sont revenus en héros, mais dont l'esprit aura été marqué par ces années de combats, de peur, de souffrance et de privation.

Malheureusement, depuis que ces monuments en France ont été érigés, d'autres noms sont venus allonger la liste.

N'oublions pas que, aujourd'hui encore, on grave des noms sur des Monuments aux Morts : les noms des soldats qui combattent et meurent, en particulier dans les opérations de lutte contre le terrorisme.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu possible la restauration de ce monument.

En premier lieu, les membres du Conseil municipal qui ont soutenu ce projet unanimement.

Merci à l'Entreprise familiale GAUTHIER de Miège, ils ont réalisé un travail de grande qualité. Ces travaux seront finalisés avec l'installation de potelets le long des bordures afin de matérialiser davantage ce lieu.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune a pu bénéficier de soutiens financiers.

À commencer par l'État, merci M. le Préfet, M. le Sous-Préfet de nous avoir accordé la DETR à hauteur de 30%.

Merci au Souvenir Français, à son Président, M. Jacques FERRY pour l'octroi d'une subvention de 1600 €.

Merci également à l'Office Nationale des Anciens Combattants (ONAC) pour son soutien du même montant.

Pour conclure, je voudrais vous livrer cette citation de Winston CHURCHILL :

« UN PEUPLE QUI OUBLI SON PASSÉ SE CONDAMNE
À LE REVIVRE " »

BOIS-BILAN 2021

2010 m3 de chablis ont été exploités par la commune, principalement des bois scolytés, répartis comme suit :

⇒ 657 m3 petits bois en billons vendus à 15,72€/m3 (moins frais d'exploitation à 17,50€/m3)

Acheteurs : Jura Forêt et Scierie CHAUVIN
Vente à perte du produit bois mais compensé par l'aide au transport (10€/m3)

1 353 m3 de gros bois vendus en bord de route à 47,21€/m3 (moins frais d'exploitation à 22€/m3)

Acheteurs : Scieries REGNAUD, LEFEBVRE et LORIN

Produit net pour la commune de 25€/m3

→ **681 m3 supplémentaires** de chablis scolytés ont été exploités par les scieries REGNAUD et LORIN et vendus au prix de 26€/m3. ces bois étaient situés dans les parcelles 2 et 18, parcelles programmées pour une coupe de bois

Produits	date	volume	Prix HT	acheteur	observation
UP	19/05/21	785	56,85 €	REGNAUD	P14
BF contrat	22/09/21	435	85,55 €	LORIN	P20
BF contrat	27/10/21	223	70,54 €	LORIN	P12

Synthèse des ventes de bois 2021

BOIS-PRÉVISIONS 2022

Parcelle	Volume prévisionnel (m3) (1)			Volume commercial prévisionnel (m3) (2)			Mode de commercialisation proposé
	Volume résineux	Volume feuillus	Volume total	Volume résineux	Volume feuillus	Volume total	
12_r	150	0	150	135	0	135	Prévente de bois façonnés
19 r	700	0	700	700	0	700	Contrat gros bois résineux
8 i	600	0	600	510	0	510	Unité de produits
3_v	385	0	385	330	0	330	Prévente de bois façonnés
Volumes totaux	1835	0	1835	1675	0	1675	

(1)Le volume total prévisionnel de la coupe est le volume total des arbres, écorce et houppier compris; c'est un volume 'aménagement'

(2)Le volume commercial prévisionnel est le volume ci-dessus diminué du volume de l'écorce et du houppier

URBANISME-SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE

Depuis le 1er janvier 2022, les mairies sont en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme, permis de démolir et permis d'aménager) sous forme électronique.

La Mairie de Courvières a créé une adresse mail dédiée pour faciliter le dépôt :

urbanisme@courvieres.fr

Seules les demandes reçues sur cette adresse mail seront traitées.

Les dépôts sous format papier sont toujours autorisés en Mairie pendant les horaires d'accueil.

Les dossiers CERFA doivent être remplis et signés et accompagnés de toutes les pièces justificatives nécessaires en format PDF. Aucun complément ne pourra être accepté par la suite sauf sur demande de l'administration.

ÉLECTIONS

Les 10 et 24 avril 2022 se tiendront les deux tours de l'élection du Président de la République pour un mandat de 5 ans.

Mais ce ne sont pas les seules dates importantes de cette année électorale.

En effet, les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter en France, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale **jusqu'au 02 mars en utilisant le téléservice ou jusqu'au 04 mars avec le formulaire papier.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont faits recenser à la Mairie de Courvières avant le 31/12/2021.

Si vous avez un doute, vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le www.service-public.fr/papier-citoyenneté/élections

Pour les élections législatives, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 04 mai en utilisant le téléservice ou jusqu'au 06 mai avec le formulaire papier.**

PROCURATIONS DE VOTE, CE QUI CHANGE AU 1ER JANVIER 2022

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Pour donner procuration, vous pouvez vous rendre sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant en Gendarmerie. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Ma procuration » et un titre d'identité.



NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR

En vue de la prochaine élection présidentielle et des législatives de 2022, la nouvelle carte électorale

envoyée à chaque électeur inscrit sur les listes électorales sera dotée d'un QR code. Vous accéderez ainsi à l'ensemble des démarches utiles.

Source : www.service-public.fr

RENOUVELLEMENT CARTE D'IDENTITÉ

Les nouvelles cartes d'identité (format carte bancaire) délivrées depuis le 2ème semestre 2021 sont valables 10 ans.

Pour les anciennes, les plus répandues à ce jour, elles sont valables 15 ans. Les cartes délivrées à une personne majeure entre 2006 et 2013 (valables 10 ans à l'époque), restent valides 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Vous pouvez demander le renouvellement dans toutes les Mairies de France qui sont équipées d'une station d'enregistrement. À savoir, pour les plus proches, Levier, Pontar-

lier, Mouthe ou Champagnole.

Vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS, mais ce n'est pas une obligation.

Nous vous conseillons d'appeler la Mairie de votre choix pour une prise de rendez-vous, dès que vous avez réuni les pièces justificatives à fournir (voir avec le secrétariat de Mairie).

Le renouvellement d'une carte d'identité est gratuit à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Sinon, il vous en coûtera 25€ !

APPLICATION INTRAMUROS

Nouveauté 2022



La Communauté de Communes Frasne-Druegeon a adhéré à l'application INTRAMUROS pour la mettre à disposition de ses communes.

Tous les habitants peuvent désormais télécharger cette application sur leur portable. Elle permet de rechercher des informations, sur les commerces, associations, professionnels de santé, événements et aussi de **recevoir des alertes en temps réel** générées par la CFD ou notre commune (ex. coupures d'électricité, eau, travaux ...)

Aussi, **vous pourrez signaler tout problème** sur la voie publique en quelques clics depuis votre smartphone.

Dominique GEISSBUHLER



ANIMATIONS JEUNES 11-17 ANS

Mme Emma CHAMORET, salariée de la CFD, chargée de la jeunesse, auprès des 11-17 ans est intervenue dans notre commune afin de créer des ateliers jeux. Quelques jeunes ont participé au premier atelier, nous rappelons que tous les jeunes de 11 à 17 ans sont les bienvenus ! Des ateliers seront proposés pendant les vacances scolaires ou tout au long de l'année à la salle des associations.

Dominique GEISSBUHLER



DÉCHETTERIE

	FRASNE		LEVIER	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
LUNDI	13h30 18h30	13h30 17h		
MARDI				
MERCREDI	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 17h
JEUDI	13h30 18h30	13h30 17h		
VENDREDI			13h30 18h30	13h30 17h
SAMEDI	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h 13h30-18h	13h30 17h

Contacts



Pour la collecte, la facturation ou toute question sur le service Déchets
⇒ **SMCOM**

2 rue des Tourbières BP 235
25304 PONTARLIER Cedex
Tél. : 03 81 46 27 00
Email : contact@smcom.fr
www.smcomfr



Pour des questions sur le tri et la réduction des déchets
⇒ **Préval Haut-Doubs**

Tél. : 06 46 39 82 37
Email : jmgrosjean@preval.fr
www.preval.fr
f Préval Haut-Doubs

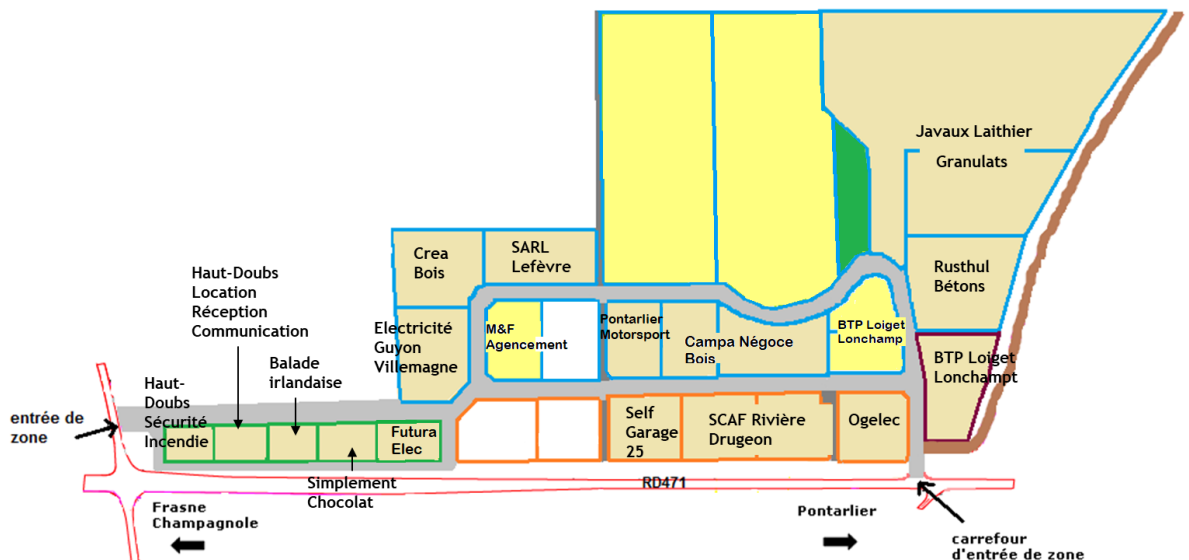
Calendrier de collecte :
Retrouvez-le en dernière page du bulletin

ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

Fin 2021, la ZAE comptabilise déjà 15 entreprises sur son site, 2 autres entreprises sont en cours d'implantation et 3 lots font actuellement l'objet d'une procédure de réservation, dont la concrétisation des projets est prévue pour 2022.

Les parcelles de la zone arrière feront l'objet de travaux en 2022 et sont d'ores et déjà réservées par 2 entreprises.

A ce jour, 3 lots sont encore libres de commercialisation.



LA RANDONNÉE DES FRUITIÈRES À COMTÉ



Suite à l'annulation en 2020, le rendez-vous est pris le 08 mai 2022 à BOUVERANS (avec l'appui des bénévoles de Bonnevaux) pour une nouvelle édition avec la convivialité et espérons, le soleil !

Les inscriptions sont ouvertes sur internet.

Toute l'année, les animations et manifestations qui se déroulent sur le territoire des 10 communes de la CFD sont disponibles en ligne :

www.frasnedrugeon-cfd.fr/agenda

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Initiée en 2017, la procédure d'élaboration du PLUi de la CFD a marqué une étape importante cette année, avec l'achèvement de la phase Etudes et Concertation, validé par délibération des élus communautaires le 31 août 2021.

Durant plus de 4 ans, les élus municipaux et communautaires ont travaillé conjointement à la réalisation d'un diagnostic précis et concret du territoire, puis ont défini ensemble les orientations souhaitées pour le territoire pour les 15 prochaines années au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et enfin ont traduit règlementairement ces orientations, notamment par le règlement écrit, les plans de zonage et les aménagements spécifiques applicables aux futures zones à urbaniser (Opérations d'Aménagement et de Programmation : OAP).

Une enquête publique aura lieu au 1er semestre 2022, dont les modalités (lieux, dates, permanences, modes de communication...) seront communiquées prochainement, notamment via la presse locale, le site internet de la CFD ainsi que des affiches dans les 10 communes de la CFD.

À noter que seules les demandes et réclamations formulées durant l'enquête publique et auprès de la commission d'enquête seront analysées (la concertation du public étant achevée depuis l'arrêt du PLUi).

Par ailleurs, deux dossiers règlementaires seront aussi soumis à enquête publique conjointe à celle du PLUi : modification des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques sur 4 communes et approbation des zonages d'assainissement collectif.

A l'entrée en vigueur du PLUi, prévue dans la 2ème moitié de l'année 2022, les documents d'urbanisme existants sur les communes ne seront plus valables et seules les règles fixées au PLUi, règles communes aux 10 communes, seront applicables.

Tous les documents du dossier de PLUi sont actuellement consultables sur le site internet de la CFD www.frasnedrugeon-cfd.fr (rubrique Aménagement du territoire) ou au siège de la CFD, accessibles aux heures d'ouverture au public.

CRÉATION D'UN NOUVEAU PARCOURS SUR LE THÈME DU KARST

La CFD poursuit le programme d'ouverture au public des sites naturels aux sites karstiques du plateau de Frasne sur les communes de Frasne, Boujailles, Courvières. L'objectif est aujourd'hui faire connaître au public les sites et paysages karstiques identitaires du massif du Jura, fascinants et essentiels pour la ressource en eau.

Pour accompagner la communauté de communes dans ses choix, la CFD a été accompagnée par le

groupement CPIE du Haut-Doubs / Thierry NEZOT.

L'étude d'interprétation et d'aménagement du futur parcours a été rendue en décembre 2021. Le nouveau parcours intitulé « Des aventures fan-karstiques » proposera des jeux de piste pour les visiteurs à pied ou à vélo et sera mis en œuvre en 2022-2023



GUICHET UNIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT

Contact guichet unique à la Communauté de communes pour toute question concernant la facturation et les tarifs ou pour signaler un dysfonctionnement :

3 rue de la Gare – 25560 FRASNE

Téléphone : 03.39.94.00.01 (du lundi au vendredi matin)

Mail : eau.assainissement@frasnedrugeon-cfd.fr

ASTREINTE Eau Assainissement Soir et Week End : 07 56 12 50 67 (**hors réseau domestique des particuliers**, numéro à composer en cas de dysfonctionnement sur les postes de refoulement, fuites sur la voie publique ou dans le milieu naturel, problème à la station d'épuration...)



Bouvreuil

« Voici l'espace. Voici l'air pur. Voici le silence. Le royaume des aurores intactes et des bêtes naïves... » (Samivel)

La Margotte, salle d'exposition située 12 route de Salins, est ouverte. Pascal MARGUET y expose ses photographies dont la plupart ont été prises à Courvières. Renards, chevreuils, chats sauvages, rougequeue, bergeronnettes, buses et autres oiseaux y croisent fleurs et papillons au commencement du jour.

L'exposition consiste en un ensemble de posters rassemblant des images prises, à l'affût, près d'une loge (« la loge n° 5 », entre Courvières et Boujailles, au milieu des bois et des pâtures) de 2013 à 2021.

Aménagée en bois et en matériaux de récupération dans l'ancienne écurie de la ferme, elle est agrémentée de plusieurs extraits littéraires que Pascal affectionne particulièrement.

Ainsi, il a nommé la salle d'exposition « La Margotte » en référence au nom de la ferme de Jean Giono à Forcalquier en Provence (décrite dans le roman « Noé »).

Cette ancienne ferme est aussi située à proximité du lieu-dit « le Champ Margot »...

N'hésitez pas à prendre contact avec Pascal.

Visites uniquement sur rendez-vous

Téléphone : 06 43 93 61 09

Mail : pascal.marguet0077@orange.fr

C'est avec plaisir qu'il vous fera visiter la Margotte !

Site internet : <http://www.pascal-marquet.com>

Pascal MARGUET



La Margotte

La Presse Pontissalienne n°264 - Janvier 2022

Frasne - Levier

COURVIÈRES Photographie

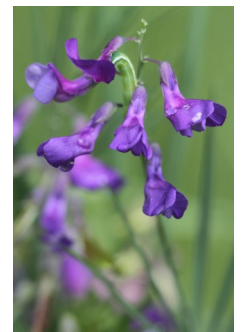
Rencontres sauvages à la Margotte

Passionné depuis son plus jeune âge par l'observation, autodidacte en photographie, Pascal Marguet a enfin réalisé ce rêve qui l'habite depuis qu'il a acquis cette ferme qu'il a baptisée la Margotte à Courvières : créer un espace consacré à son exposition permanente de photos nature.

Transmis par ses parents et ses grands-parents, la passion de la nature semble animer Pascal Marguet depuis toujours. Ongulaire de Vuillecin, enfant, il montait déjà la Côte, coiffé de son béret, avec sa lunette, pour observer les renards, les oiseaux, les chevreuils, mais aussi les plantes, les paysages. "C'est avec ma première paie de travail d'été que je me suis offert mon premier appareil photo", se remémore l'artiste, dont la démarche est uniquement un enrichissement personnel. Tel un musée, ses premières boîtes noires à pellicules trônent face à un interminable zoom, "irréparable de nos jours", regrette Pascal Marguet, dans cette pièce dédiée à sa passion. On y trouve également sa tente d'affût. Cette cabane imprévue camouflée est équipée d'un siège et d'une moustiquaire dans lequel le photographe glisse son objectif, puis attend, parfois des heures, avant de voir apparaître son premier animal. "Je pars toujours avant le lever du soleil. Il faut tenir au moins quatre ou cinq heures dans l'affût pour que l'animal soit en confiance. Je photographie le vivant. L'affût est variable. Des séances vont faire 200, 300 clichés et d'autres 50. Je me cache derrière une loge, que j'ai nommée la loge n° 5, en référence au *Fantôme de l'Opéra* de Gaston Leroux", confie le photographe, qui à travers son projet d'exposition fine, embarque le visiteur avec lui dans son expédition à l'état sauvage, tout en ponctuant la découverte de pauses littéraires. Pour accueillir le public, sur rendez-vous pour l'instant afin de satisfaire les conditions sanitaires, Pascal Marguet a choisi de rénover la deuxième écurie de l'ancienne ferme, facile d'accès, qui longe la route reliant Boujailles. Elle a été entièrement aménagée par Pascal et son père Marcel, dans la chaleur du bois, avec uniquement des matériaux et objets de récupération. Ainsi, par exemple, chaque panneau photo est maintenu par un fer à cheval, ramassé le long des chemins forestiers et champêtres. Après un long travail de sélection et de classement, l'exposition contient huit années d'observation, de 2013 à 2021, "des photos numériques", précise l'hôte, qui a également conçu un livret-papier pour renseigner avec précision : il reflète l'architecture de l'exposition, orthographe les noms savants des plantes, des oiseaux, et autres animaux, et un pangramme d'évasion par la lecture conclut chaque page. Pascal Marguet a déjà exposé ses clichés en 2010, lors de l'année internationale sur la biodiversité et en 2015 à la maine-génération, avec la présence de petits animaux non seulement en photos, mais aussi en bois fabriqués par le père de Pascal, le photographe-naturaliste attend un appel ou un mail au 06 43 93 61 09 ou pascalmarquet0077@orange.fr.

M.M.T.

Exposition photo à la Margotte,
12, route de Salins, 28560 Courvières, sur rendez-vous



Gesse de Bauhin

Article paru dans la Presse Pontissalienne de Janvier 2022



De tout temps, l'hiver a façonné la vie des villageois du Haut Doubs.

Le groupe patrimoine de notre Communauté de Communes a participé à l'exposition « Hiver d'Hier et d'Ici » à Bonnevaux durant le mois de décembre 2021.

Nous avons rassemblé pour les visiteurs photos, objets et documents qui évoquaient les saisons d'hiver de nos villages.

S'étaient joints à nous le ski-club de Frasne et 4 écrivains qui ont retracé dans un ouvrage un moment de l'histoire de la Communauté de Communes Frasne-Drugeon : LE TELESKI de Bonnevaux. Vous avez été nombreux à nous rendre visite puisque nous avons comptabilisé 1 000 entrées.

La principale occupation pendant les mois d'hiver était le déneigement : déneiger avec un triangle tiré par plusieurs paires de bœufs ou de chevaux. Les routes n'étaient que partiellement dégagées, la neige s'entassait et provoquait une couche verglacée qu'il fallait casser à la charrue à la fin de l'hiver.



Les pelles restaient les outils indispensables, quelquefois même en cas de fortes chutes de neige pour dégager un peu la route devant le chasse-neige !

Les voies de chemin de fer devaient également être déneigées. Les hommes, moins occupés par

leurs travaux habituels de paysans ou d'artisans, se rendaient en gare pour renforcer la main d'œuvre afin de dégager les voies ou sur les routes pour aider les Ponts et Chaussés.



L'hiver apportait aussi ses plaisirs : bataille de boules de neige, patinage, luge, ski. La luge était le passe-temps favori des enfants qui dévalaient les rues du village ou les pentes de Beaumont et de la Culette (lieux-dits de Courvières) qu'il fallait remonter à pied.

Les gens ne semblaient pas gênés par les contraintes d'un long hiver : « De toutes façons, on n'avait pas le choix ». La vie commune avec le bétail réchauffait l'habitat, et les soirées se passaient autour du poêle.



Aujourd'hui, les logements sont plus confortables, internet ne souffre pas trop du froid, seuls les déplacements sont plus risqués pour certaines personnes.

Durant ces jours d'exposition, nous avons pu partager beaucoup de souvenirs et de témoignages qui sont la mémoire de nos villages. Une chose est sûre : on ne peut que s'émerveiller du spectacle que nous offre l'hiver, quand le givre transforme la nature en paysage féérique !

À chaque saison sa beauté...

Bernard GIRARD

QUOI DE NEUF AU PÉRI ?



Au périscolaire/accueil de loisirs, la vie suit son cours, comme partout ailleurs, au gré des aléas de l'actualité.

Pour commencer, suite à l'heureuse arrivée du petit Damien, Alicia BERNHARD, notre Directrice, est remplacée par Helena REGAZZONI, de Mignovillard.

Helena a su rapidement trouver ses marques et les arcanes du portail informatique mis en place il y a un an, n'ont pas réussi à lui faire perdre son calme !

Pour rester dans la rubrique « personnel », nous avons eu le plaisir d'accueillir trois stagiaires : de Courvières, Louann (BAFA), et de Boujailles, Manuela (stage découverte 3ème) et Mélitine (BAFA). Quand on sait les difficultés de recrutement dans le secteur de l'animation, c'est encourageant !

Avant son départ en congé, Alicia Bernhard avait passé commande de nouveau mobilier (tables, chaises, meubles de rangement). Tout est désormais livré, déballé et monté. Merci à Laurence et Roland pour leur précieux coup de main !

« A quelque chose malheur est bon » dit le dicton ! Au péri, les mesures sanitaires nous ont fait changer nos habitudes : désormais ce sont les enfants de maternelle qui déjeunent à l'étage, accompagnés par Marie-Christine qu'ils côtoient déjà à l'école en tant qu'AESH. Ils sont une petite dizaine, environ, chaque midi et cette nouvelle disposition leur permet une pause méridienne plus calme et reposante.

1, place de la Mairie
25560 BOUJAILLES
Tel.: 03.81.49.34.58

Mail : fr.boujailles-courvieres@orange.fr
Site web : www.famillesrurales.org/boujailles/

Pour toute information sur les horaires ou les tarifs du périscolaire et de l'accueil de loisirs, vous pouvez vous rendre sur le site de l'association :

<https://www.famillesrurales.org/boujailles>

Et pour voir nos conditions d'accueil, vous êtes les bienvenus, de préférence en fin de journée

Les enfants du primaire, quant à eux, occupent la salle du bas. Ils sont, toujours en moyenne, entre quinze et vingt chaque midi. Et le soir, après le goûter, ils peuvent faire leurs devoirs dans la salle du haut, à l'abri des « mini tornades » de maternelle.

Chaque matin, à partir de 7h, et chaque soir jusqu'à 18h30, nous accueillons entre six et douze enfants, parfois plus, rarement moins. Les enfants du matin prennent leur petit-déjeuner sur place. Ils disposent d'une armoire où ils stockent leurs céréales préférées.



Comme le veut la tradition, il y aura accueil de loisir pendant la 1ère semaine de vacances scolaires. Les enfants du centre de Villeneuve d'Amont, avec leur directrice Tiphaine DE BEAUMONT, viendront grossir les rangs. Ce qui fera au total une petite vingtaine d'enfants.

Au fil des semaines, des mois et des années, nous les voyons grandir, progresser, évoluer dans leurs apprentissages et dans leurs comportements, chacun à son rythme. C'est gratifiant et émouvant !



**Véronique
JACQUEMOT**



Le Père-Noël a rendu visite aux enfants de maternelle avant les vacances de Noël

Le mois de janvier a été propice à de nombreuses sorties en ski à Boujailles dans les champs et balade en forêt avec le moniteur de ski David.



Après la neige, c'est au tour des exercices d'équilibre et des tirs à la carabine laser de prendre place, activités que les enfants apprécient!



Stéphanie ROY



Depuis 1945, la mission de l'ADMR est d'être au plus près de tous les publics, partout, sur tout le territoire.

Nos interventions et les solutions proposées à vos interrogations ont su s'adapter au fil des ans aux évolutions de notre ruralité.

Nos interventions qu'elles soient tâches ménagères, aide à la toilette, portage de repas, accompagnements... La personne fragilisée, seule ou les familles qui souhaitent être accompagnées même temporairement, peuvent prétendre aux aides proposées par l'ADMR.

QUELQUES MISSIONS DÉVOLUES À L'ADMR

- FILIEN est la téléassistance créée par le réseau ADMR. Grâce à ce service qui permet d'être secouru 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, les personnes âgées ou en situation de handicap vivent chez elles le plus longtemps possible. En projet : un nouveau service: FILIEN Mobilité est un badge léger et discret à glisser partout ! (système de géolocalisation intégré)
- PORT'AGE est un service proposé en partenariat avec la Médiathèque de Frasne. Nos aides à domicile se chargent de vous apporter et d'échanger des livres (.

⇒ Info :

Le dispositif AAD permet d'accompagner ponctuellement les familles fragilisées par un événement en leur apportant aide dans la vie quotidienne ou soutien à la parentalité. Il vise aussi à prévenir les difficultés, à faciliter l'insertion sociale, maintenir l'équilibre familial et de favoriser un retour à l'autonomie. Une nouvelle circulaire CNAF sur l'aide et l'accompagnement à domicile des familles (AAD) est parue, elle permet à de nombreuses familles jusqu'à présent exclues du dispositif d'y accéder. L'ADMR pourra accompagner plus de familles et répondre à de nouveaux besoins comme le handicap.

⇒ ZOOM sur les aidants

Les aidants isolés s'épuisent. Être aidant, outre le soutien moral apporté, c'est faire les courses, donner des repas et médicaments, organiser des rendez-vous médicaux, gérer les aspects administratifs, mais également ranger, nettoyer... Un aidant prend sur ses journées, mais aussi sur ses soirées et ses week-ends car souvent les aidants ont un emploi.

Cette suractivité génère stress et surmenage et un vrai sentiment d'isolement car la vie sociale se réduit, faute

ADMR

de temps. Parfois aussi, les relations avec la personne aidée peuvent être difficiles, notamment dans le cas de maladies dégénératives (type Alzheimer), d'où l'importance de pouvoir garder du temps pour eux.

Des supports existent :

- L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) permet de bénéficier d'un service d'aide à domicile qui soulage l'aidant (aide à la toilette, au ménage) si la personne aidée vit à domicile et a plus de 60 ans. Certaines mutuelles proposent une aide financière.
- Le congé proche aidant permet de réduire son activité ou d'arrêter de travailler ponctuellement pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de lourde perte d'autonomie. L'aidant est indemnisé par l'AJPA et la durée peut aller jusqu'à 3 mois.

L'ADMR et ses partenaires œuvrent sans relâche pour la reconnaissance et l'accompagnement des aidants. L'association française des aidants proposent une formation gratuite pour tous.

<https://formation.aidants.fr/>

DU CHANGEMENT À L'ADMR

Après trois mois très difficiles, nous avons accueilli le 1er juillet 2021, une nouvelle secrétaire : **Rachel BOUCHAR** qui remplace **Maryse CUENOT**, partie en retraite le 31 mars 2021.



Avec des fleurs et des cadeaux, nous avons dit, à Maryse, notre reconnaissance pour sa disponibilité, son professionnalisme, sa compétence, pour son sourire et nous lui avons souhaité une bonne retraite loin des plannings de l'ADMR !

Association ADMR de FRASNE

3 rue de la Gare – 25560 FRASNE

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél. 03.81.89.87.68

Courriel : admrfrasne@fed25.admr.org

Martine GARNIER

2021, FAISONS LE POINT !



Comme chaque année, je reviens faire un petit clin d'œil à tous les lecteurs des bulletins municipaux. Les années s'écoulent, et chacune d'elles déroulent ses spécificités. Nous joindrons celle de 2021 à celle de 2020 par le biais de la Covid 19 qui ne finit pas de nous importuner, pour ne pas dire interpellier. Néanmoins, pas de commentaire supplémentaire inutile pour ne pas alimenter la psychose : « pas de ça chez nous » !...

Relatons plutôt les prouesses du don du sang sur le secteur de Frasne, puisqu'il se démarque sur le plan départemental par la régularité de ses dons. Nous atteignons cette année quatre cent vingt cinq dons, année record mais à ajuster par rapport au nombre de collectes dans l'année : six au lieu de cinq. Une réelle fierté est à attribuer à tous les donateurs qui relèvent le défi bien sûr. Satisfaction partagée par les équipes médicales qui se déplacent de Besançon, de ville en ville, ainsi qu'aux membres de l'amicale qui créent le lien indispensable au bien être de tous.

Il faut savoir que chaque année, un français sur soixante dix bénéficie de don de sang. Cette statistique démontre à quel point, tout près de nous, la proximité du besoin. Nul n'est épargné, protégé, pas de distinction de classe sociale ; la maladie, l'accident frappent cruellement, aveuglement. L'analyse portée à ce constat renforce la nécessité du don, et j'ose espérer, le pas à franchir pour donner. Merci d'avance...

A savoir : côté administratif, suite à l'assemblée générale fin octobre 2020, l'amicale s'est réunie fin mars 2021 pour la composition du nouveau bureau, à noter que Mme LAMOME Marie-France a remplacé Mme JEANNIN Colette, sinon Mme MONNIER Marie-Joëlle a été élue Présidente, M. KOVACIC Christian : Vice-président, Mme MASSON Bernadette : Trésorière, M. PASTEUR Claude ; Secrétaire.

Et c'est reparti, bonne chance à la nouvelle équipe pour les collectes de 2022 !

Claude PASTEUR

DATES DES COLLECTES 2022

Frasne— Salle d'animation, de 16h30 à 20h00 :

Jeudi 20 janvier

Jeudi 24 mars

Jeudi 19 mai

Jeudi 21 juillet

Jeudi 15 septembre

Jeudi 17 novembre

Levier—Salle des Fêtes de 16h à 19h :

Mercredi 02 février

Mercredi 06 avril

Mercredi 01 juin

Mercredi 03 août

Mercredi 28 septembre

Mercredi 30 novembre

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Après 2 années d'inactivité, en raison de la crise sanitaire, et des protocoles contraignants, l'Association Sports et Loisirs de Courvières a pu reprendre ses animations fin 2021 :

⇒ Samedi 20 novembre, dans le cadre de la fête de la St Hubert, une choucroute a réuni 44 adultes et 23 enfants lors d'une soirée très conviviale qui s'est terminée au petit



matin.

⇒ Le 10 décembre c'est un vin chaud avec clémentines et papillotes offert aux Couviris qui a accueilli une vingtaine de personnes dans le hall de la mairie, gracieusement prêté en urgence par M. le Maire, vu la météo



neigeuse exceptionnelle.

ANIMATIONS 2022

Cette année 2022, plusieurs événements vous seront proposés :

- « Barbecue : cochon de lait » le samedi 18 juin au soir près de la salle des associations, sous chapiteau. Ce repas, sur inscription,

sera proposé à 7€/adulte et 4€/enfants (3 - 15 ans) pour les adhérents [8€ et 5€ pour les non membres de l'ASL]

- « Le circuit des sources » : parcours découverte de notre patrimoine, le samedi 2 juillet, sous forme de 2 randonnées familiales avec plusieurs arrêts et repas du midi tiré du sac. M. Christian KOVACIC est en le coordonnateur
- « Sortie randonnée au Creux du Van en Suisse voisine » : le 18 septembre. Un regroupement de voitures au village emmènera les participants voir ce magnifique site, et le repas tiré du sac sera pris sur place
- Le repas de la St Hubert aura lieu au centre d'accueil le samedi 5 novembre
- Le vin chaud de Noël aura lieu le vendredi 9 décembre.



Cette année l'ASL voit le départ de sa secrétaire, Mme Sylvie GENIN-MANON, qui sera remplacée prochainement dans ses fonctions par Mme Anne BARTHEL.

Vous pouvez devenir membre de l'association en versant une cotisation de 7€ pour une carte individuelle, ou 15€ pour une carte familiale (2 adultes et tous les enfants de moins de 18 ans de la famille).

Les cartes 2020 détenues sont encore valables cette année.

Sylvie GENIN-MANON

Le banquet des classes aura lieu au Centre d'Accueil de Courvières le **dimanche 26 juin 2022**.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

M. et Mme Claude ROUSSILLON au 8 rue des Essarts

Tél : 03.81.49.36.82 — Mail : roussillonc@wanadoo.fr

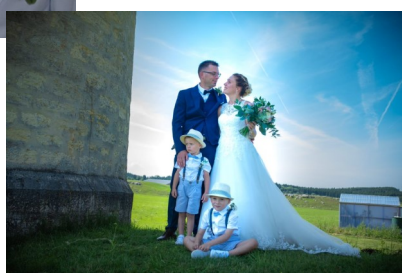
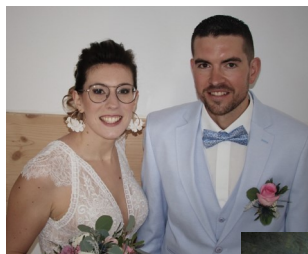
ANNIVERSAIRE 90 ANS

Superbe moment de convivialité pour fêter Hubert, notre doyen, entouré d'une petite partie de sa grande famille et quelques élus afin de respecter les consignes sanitaires du moment. Le verre levé, le gâteau partagé, les cadeaux offerts pour souhaiter à Hubert un très bon anniversaire !



Hubert DELACROIX le 04/08/2021

MARIAGES



Deux conseillers municipaux ont décidé de dire oui à leur moitié...

Benjamin LHOMME et Alexandra BOURIOT le 22 mai 2021 à Levier

Guillaume PATOZ et Isabelle NICOLET le 21 août 2021 à Courvières

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie !

NOËL



VISITES DE NOËL

Pensées pour nos aîné(e)s dans différents établissements de soins...

Nous avons rendu visite à Mme Noëlle GERMAIN, très heureuse de recevoir les vœux et le colis de la municipalité qu'elle remercie chaleureusement !

N'oublions jamais ce lien apprécié, attendu, car nos aînés aiment leur village et le gardent dans leur cœur. Nous nous ferons une joie de lui porter ce journal...

Jocelyne VUILLEMIN

COLIS DE NOËL

16 décembre 2021, une journée fort appréciée par toutes les personnes présentes dans la salle de réunion du Club de l'Amitié.

Afin de pouvoir passer un agréable après-midi « cinéma », la CFD a prêté aimablement le matériel pour cette animation.

Nous avons suivi à travers le film présenté « la vie d'un médecin de campagne », en l'occurrence celle de Mme Catherine HOVAN, médecin généraliste installée à Frasne que bon nombre d'entre nous avons connue.

Ensuite, vient la présentation de l'enneigement très conséquent avec photos de l'époque. Pour faire passer ces rudes hivers (novembre à fin mars), le déneigement est la principale préoccupa-

tion. Ce travail pénible et répétitif soude tous les habitants, chacun met « la main à la pelle ». La solidarité n'est pas un vain mot, sans oublier bien-sûr, la participation des animaux : bœufs et chevaux entre autres... et plus tard l'aide des engins mécaniques. (voir page 15)

Pour clore cette séance « cinéma », un goûter est offert par la municipalité avec la distribution des colis à nos aînés. Colis dans lesquels se trouve le livre sur le « Téléski de Bonnevaux », clin d'œil également à cette aventure fabuleuse grâce à l'opiniâtreté de municipalités et groupes d'amis soudés voulant apporter et partager les jeux d'hiver d'une façon moderne avec une remontée mécanique...

Jocelyne VUILLEMIN

« C'EST QUAND LE PUIS EST SEC QUE L'EAU DEVIENT RICHESSE... »

Le captage et la distribution de l'eau à Courvières, ont été pendant de nombreuses années un souci pour les habitants de la commune. C'est en 1955 que la commune a décidé d'adhérer au Syndicat Intercommunal des eaux de Frasne (composé de Frasne, Dompierre, La Rivière-Drugeon et Bulle) et a trouvé depuis, une certaine sérénité pour la gestion de son eau...

Ce syndicat a pris le nom de Syndicat de Vau les Aigues en 1993 (lieu dit du captage). Suite à la prise de la compétence eau par notre Communauté de Communes le 1er janvier 2020, il a été dissous et un nouveau fonctionnement s'est ouvert pour notre distribution d'eau.

Au début du 19^{ème} siècle, chacun possédait un puits ou citerne autour de sa maison ou allait puiser l'eau dans une fontaine. Puis dans les années 1850, face à l'augmentation des besoins (habitants et bétail) et la nécessité d'avoir de l'eau pour lutter contre les incendies dévastateurs de cette période, la municipalité réfléchit à la construction d'adduction, d'élévation et de distribution d'eau,

Notre moulin s'inscrit dans cette histoire de l'eau, puisqu'il participe au premier projet de distribution de l'eau. L'eau vient de la source de la Gaudine jusqu'au réservoir en bas du moulin, puis refoulée dans un réservoir de 1200 m³ situé dans le haut pays, puis distribuée dans plusieurs fontaines qui agrémentaient nos quartiers.

Dès le début 1900, la demande augmente et les périodes de manque d'eau deviennent récurrentes. La municipalité met sa priorité sur le besoin d'eau :

Séance du Conseil municipal du 24 janvier 1904

Le Conseil refuse le coût de l'arrivée de l'électricité pour le village, vu que le budget doit être destiné en priorité à l'eau.

Séance du Conseil municipal du 11 juillet 1904

Travaux sur la fontaine de Beaumont

C'est pourquoi, en 1905, la commune recherche un autre captage d'eau, et se sera sur la commune de Vaux et Chantegrue que les études se dirigeront.

Séance du Conseil municipal du 07 octobre 1906

Le Conseil demande à M. BRAUD, architecte, et à M. FOURNIER, géologue, d'examiner la viabilité du projet d'acheter une source (la loye) sur la commune de Vaux et Chantegrue.

Considérant que l'absence d'eau dans le village cause un préjudice considérable dans le pays et des dépenses supplémentaires inévitables pour la commune obligée d'occuper pendant les sécheresses des ouvriers afin de procurer l'eau nécessaire à l'alimentation du bétail, attendu que les habitants manquent absolument d'eau, ils sont obligés d'utiliser pour leurs usages des eaux de qualité très douteuse, le Conseil approuve à l'unanimité l'étude du projet.

Séance du Conseil municipal du 27 mars 1907

M. BRAUD fournit des explications verbales bien que le dossier du projet soit sérieusement établi. Le Conseil, après avoir examiné toutes les pièces du dossier, reconnaît qu'il est conforme à ses vues et que sa réalisation assurerait à Courvières l'adduction de 10 litres/seconde d'eau excellente ainsi que l'établit le rapport du géologue M. FOURNIER. La dépense totale du projet s'élèverait à 285 000 F y compris l'achat de la source.

Le Conseil, après mûr examen du dossier, adopte le projet à l'unanimité.



Ancien réservoir

Pour des raisons financières ou autres, le projet des sources de Vaux et Chantegrue est abandonné. (Dans la même période, c'est la commune de Bouverans qui fera l'acquisition de ces sources qui alimentent encore aujourd'hui leur village).

Les travaux n'ont pas été exécutés mais les plans ont été faits. Mrs BRAUD et FOURNIER fourniront leurs factures.

Durant cette période, le village a subi 2 années de sécheresse, en 1906 et 1911. En témoignent les 2 séances du Conseil, l'une du 28 octobre 1906 et l'autre du 15 octobre 1911, les 2 délibérations sont très ressemblantes.

Le Maire expose au Conseil que par la sécheresse de cet été, l'eau a manqué dans les puits et fontaines qui servent d'habitude à abreuver le bétail, qu'il a fallu pour y suppléer, conduire les bassins des fontaines publiques au puits dit le BARBOUIL-LON et même employer la petite pompe à incendie pour puiser l'eau. Le déplacement des bassins a coûté la somme de 19 F et le service de la pompe a exigé le travail de cinq hommes pendant 21 jours à 1,75F par homme et par jour soit au total la somme de 201 Francs et il invite l'assemblée à voter la somme nécessaire pour payer cette dépense qui a été faite d'après l'assentiment du Conseil qui a reconnu l'urgence.

L'entretien des fontaines et réservoirs se poursuit.

Séance du Conseil municipal du 15 décembre 1909

Réparation de la pompe de la grande fontaine qui se trouve sur la place publique par Louis NICOD, ferblantier et changement des portes en bois qui couvrent les escaliers du réservoir par des portes en fer. Des plans et devis sont fournis par M. Jules JOUFFROY, maréchal-ferrant.

L'idée d'alimenter les maisons en eau potable fait toujours son chemin.



Réservoir de la Gaudine

Le Maire expose au Conseil que le village de Courvières se trouve tout à fait dépourvu d'eau potable, qu'il n'est alimenté que par des citernes dont l'eau n'est plus bonne et que dans les moments de sécheresse la commune est obligée d'occuper des ouvriers pour procurer l'eau nécessaire à l'alimentation du bétail, que la commune a déjà dépensé beaucoup d'argent à la recherche d'eau potable, que beaucoup de projets ont été établis et étudiés et qu'aucun de ces projets n'a eu un avis favorable à cause de leur prix trop élevé. Le Maire invite l'assemblée à se prononcer et à délibérer :

Considérant que l'absence d'eau potable cause un grand préjudice à la population et qu'il y a souvent des maladies qui peuvent parfaitement provenir de la consommation de cette mauvaise eau ; attendu qu'il existe sur le territoire de cette commune une source qui alimente déjà une faible partie du village et dont l'eau, qui a déjà été analysée, a donné d'excellents résultats, dit qu'il serait nécessaire d'établir un projet pour élever cette eau pour en faire distribution à travers le pays ; demande que ce projet soit confié à Messieurs les Ingénieurs des Ponts et Chaussées afin que ce travail puisse se faire le plus tôt possible.

Suite à ce projet, les études se poursuivent, des plans et devis sont présentés à la séance du 22 novembre 1913, en particulier la création du réservoir de l'Aubette pour 29 000 F. En raison des événements (guerre 14-18), les discussions reprendront à la séance du 13 juin 1921 où on indique que la source de Beaumont doit être rattachée au projet d'adduction des sources de la Gaudine.

Séance du Conseil municipal du 15 juin 1921

Le Maire, Émile DUPUY rappelle le projet d'eau validé précédemment :

Considérant que la source de la Gaudine dont les eaux sont pures et abondantes et très saines d'après l'analyse faite par la faculté de Besançon, le Conseil vote le projet établi par le service vici-

1922 /1923

Les travaux de canalisation de la Gaudine sont effectués au bas du village. L'eau est dirigée, non pas vers le moulin, mais vers le réservoir existant, situé entre l'atelier municipal et la scierie où une station de pompage est créée afin de refouler l'eau vers le grand réservoir de l'Aubette de 2 000 mètres cubes.



Emplacement ancienne station de pompage

Séance du Conseil municipal du 24 août 1923

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres présents qu'un robinet sera placé gratuitement au rez-de-chaussée dans chaque ménage à la cuisine ou dans l'endroit servant à faire la cuisine, à l'exception des maisons solitaires se trouvant distancées de 50 m d'une autre maison. Les frais occasionnés par le placement d'un robinet (avec conduite) seraient trop onéreux.

L'eau arrive enfin dans les maisons en 1923. Entre ce projet et la réalisation, 13 ans se sont écoulés. C'est long mais il faut reconnaître que la guerre est passée par là.

Séance du Conseil municipal du 27 août 1923

En réalisant le projet d'eau, il a été décidé de créer 3 salles de Bains-Douches et 2 salles pour y installer des baignoires. Ce projet est nécessaire au point de vue hygiénique et ce projet se fera dans le local de la maison école des garçons.

Séance du Conseil municipal du 11 avril 1924

Vente aux enchères des matériaux du vieux réservoir de 1200 m³ qui alimentait les fontaines des quartiers.

Séance du Conseil municipal du 25 novembre 1941

Création d'un emploi de Surveillant de la conduite d'eau, en la personne de Joseph DAVID. Il devait en priorité avoir le souci du bon fonctionnement de la station de pompage.

Séance du Conseil municipal du 06 octobre 1951

Bains-Douches :

Un projet plus réduit et pourtant moins onéreux avait été établi, il a été refusé par l'Inspecteur de l'école primaire. Le Maire ajoute : nous sommes mineurs en beaucoup trop de choses !

Cette dernière phrase nous montre toute l'amertume du Conseil de ne pas pouvoir réaliser ce projet.

Entrée au syndicat de FRASNE

Face à l'augmentation de la demande d'eau potable et au captage fragile de la source de la Gaudine, la municipalité de Courvières, sous la présidence du Maire Marcel DORNIER, s'est réunie le 17 juillet 1955.

Le Président fait part à l'assemblée qu'il a lieu d'envisager pour l'ensemble de la commune un projet d'adduction d'eau potable avec canalisation de Frasne à Courvières et de l'entrée au syndicat de Frasne.

Après examen de la question, le Conseil, à l'unanimité des membres présents : reconnaissant que l'exécution de ce projet est nécessaire pour l'alimentation en eau de la commune, donne son accord et demande pour cette réalisation, le concours technique et financier du Génie Rural ; émet le vœu de pouvoir faire exécuter ces travaux dans les plus brefs délais ; demande à nouveau l'autorisation préfectorale pour cette réalisation absolument indispensable pour la commune, avec entrée au syndicat intercommunal de Frasne moyennant la somme de 5 millions de francs au profit du dit syndicat payables en 10 annuités.

Cet historique sur l'eau de notre village nous montre bien la patience et la persévérance qu'il faut pour réaliser des projets collaboratifs d'intérêt général au service de la population.

« EN BUVANT L'EAU DU PUIIS, N'OUBLIEZ PAS CEUX QUI L'ONT CREUSÉ »

Bernard GIRARD

2022

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
S 1	Jour de l'an	M 1		M 1	V 1	D 1	Fête du Travail	M 1	Don sang Levier	M 1	Don sang Levier
D 2		M 2	Don sang Levier	M 2	S 2	L 2		L 2		J 2	
L 3		J 3	Poubelle Verte	J 3	D 3	M 3	Poubelle Jaune	M 3	Poubelle Jaune	V 3	
M 4		V 4		V 4	L 4	M 4		M 4		S 4	
M 5		S 5		S 5	M 5	J 5	Poubelle Jaune	J 5		D 5	Pentecôte
J 6	Poubelle Verte	D 6		D 6	M 6	V 6	Don sang Levier	V 6	Listes électorales	L 6	
V 7		L 7		L 7	J 7	S 7		S 7		M 7	
S 8		M 8	Poubelle Jaune	M 8	V 8	D 8	Rando Fruitières Victoire	D 8	Rando Fruitières Victoire	M 8	
D 9		M 9		M 9	S 9	L 9		L 9		J 9	Poubelle Verte
L 10		J 10		J 10	D 10	M 10	Présidentielles	M 10		V 10	
M 11	Poubelle Jaune	V 11		V 11	L 11	M 11		M 11		S 11	
M 12		S 12		S 12	M 12	J 12	Poubelle Verte	J 12	Poubelle Verte	D 12	Législatives
J 13		D 13		D 13	M 13	V 13		V 13		L 13	
V 14		L 14		L 14	J 14	S 14	Poubelle Verte	S 14		M 14	Poubelle Jaune
S 15		M 15		M 15	V 15	D 15		D 15		M 15	
D 16		M 16		M 16	S 16	L 16		L 16		J 16	
L 17		J 17	Poubelle Verte	J 17	D 17	M 17	Pâques	M 17	Poubelle Jaune	V 17	
M 18		V 18		V 18	L 18	M 18		M 18		S 18	Barbecue ASL
M 19		S 19		S 19	M 19	J 19	Poubelle Jaune	J 19	Don sang Frasne	D 19	Législatives
J 20	Sang Frasne Poub Verte	D 20		D 20	M 20	V 20		V 20		L 20	
V 21		L 21		L 21	J 21	S 21		S 21		M 21	
S 22		M 22	Poubelle Jaune	M 22	V 22	D 22		D 22		M 22	
D 23		M 23		M 23	S 23	L 23		L 23		J 23	Poubelle Verte
L 24		J 24		J 24	D 24	M 24	Présidentielles	M 24		V 24	
M 25	Poubelle Jaune	V 25		V 25	L 25	M 25		M 25		S 25	
M 26		S 26		S 26	M 26	J 26	Poubelle Verte Ascension	J 26	Poubelle Verte Ascension	D 26	Conscrits
J 27		D 27		D 27	M 27	V 27		V 27		L 27	
V 28		L 28		L 28	J 28	S 28	Poubelle Verte	S 28		M 28	Poubelle Jaune
S 29				M 29	V 29	D 29		D 29	Fête des mères	M 29	
D 30				M 30	S 30	L 30		L 30		J 30	
L 31				J 31		M 31	Poubelle Jaune	M 31	Poubelle Jaune		

JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
V 1		L 1		J 1	Poubelle Verte	S 1		M 1	Poubelle Jaune Toussaint	J 1	
S 2	Circuit ASL	M 2		V 2		D 2		M 2		V 2	48
D 3		M 3	Don sang Levier	S 3		L 3		J 3		S 3	44
L 4		J 4	Poubelle Verte	D 4		M 4	Poubelle Jaune	V 4		D 4	
M 5		V 5		L 5		M 5		S 5	St Hubert ASL	L 5	
M 6		S 6		M 6	Poubelle Jaune	J 6		D 6		M 6	
J 7	Poubelle Verte	D 7		M 7		V 7		L 7		M 7	49
V 8		L 8		J 8		S 8		M 8		J 8	Poubelle Verte
S 9		M 9	Poubelle Jaune	V 9		D 9		M 9		V 9	Vin chaud ASL
D 10		M 10		S 10		L 10		J 10	Poubelle Verte	S 10	
L 11		J 11		D 11		M 11		V 11	Année 1918	D 11	
M 12	Poubelle Jaune	V 12		L 12		M 12		S 12		L 12	
M 13		S 13		M 13		J 13	Poubelle Verte	D 13		M 13	Poubelle Jaune
J 14	Fête nationale	D 14		M 14		V 14		L 14		M 14	
V 15		L 15	Assomption	J 15	Sang Frasne Poub Verte	S 15		M 15	Poubelle Jaune	J 15	
S 16		M 16		V 16		D 16		M 16		V 16	50
D 17		M 17		S 17		L 17		J 17	Don sang Frasne	S 17	46
L 18		J 18	Poubelle Verte	D 18	Rando ASL	M 18	Poubelle Jaune	V 18		D 18	
M 19		V 19		L 19		M 19		S 19		L 19	
M 20		S 20		M 20	Poubelle Jaune	J 20		D 20		M 20	
J 21	Sang Frasne Poub Verte	D 21		M 21		V 21		L 21		M 21	
V 22		L 22		J 22		S 22		M 22		J 22	Poubelle Verte
S 23		M 23	Poubelle Jaune	V 23		D 23		M 23		V 23	
D 24		M 24		S 24		L 24		J 24	Poubelle Verte	S 24	
L 25		J 25		D 25		M 25		V 25		D 25	Noël
M 26	Poubelle Jaune	V 26		L 26		M 26		S 26		L 26	
M 27		S 27		M 27		J 27	Poubelle Verte	D 27		M 27	Poubelle Jaune
J 28		D 28		M 28	Don sang Levier	V 28		L 28		M 28	
V 29		L 29		J 29	Poubelle Verte	S 29		M 29	Poubelle Jaune	J 29	52
S 30		M 30		V 30		D 30	heure d'hiver -1h	M 30	Don sang Levier	V 30	
D 31		M 31				L 31				S 31	

VISITE DE M. LE SOUS PRÉFET



École



MF Agencement



Monument aux Morts



Moulin



Centre d'Accueil

RONDE DE L'ESPOIR

« SI TU VEUX ALLER VITE, ROULE TOUT SEUL, SI TU VEUX ALLER PLUS LOIN, ROULE AVEC LES AUTRES »

Le Dimanche 12 septembre 2021, notre village a accueilli la Ronde de l'Espoir. Présidé par Jean Marie VIVOT, ce peloton d'une trentaine de cyclos traverse le Doubs à vélo depuis de nombreuses années, pour aller à la rencontre de la population et l'inciter à prendre la roue de cet élan solidaire dont



les fonds collectés alimentent la recherche, via la Ligue contre le Cancer.

À l'occasion de ce passage, la municipalité leur a remis un chèque de 100€. Notons que pour cette portion d'étape, ils étaient accompagnés du Vélo club de Nozeroy.

Bernard GIRARD

TÉLÉTHON



Le samedi 04 décembre 2021, le Téléthon de Frasne a réuni des coureurs avec des conditions météorologiques désas-

treuses... c'est sous une pluie battante qu'ils se sont lancés pour une course de 36,37 km ! La première étape était à Courvières. En repartant, km6,

une première au Téléthon : la traversée d'une rivière !!


La municipalité leur a également remis un don de 100€.



TARIFS COMMUNAUX

	Village	Extérieur
CENTRE D'ACCUEIL - SALLE		
Week-end ou jours fériés	350 €	400 €
Enterrement (pot de l'amitié)	50 €	
SALLE DES ASSOCIATIONS		
Journée	70 €	----
ATELIER DE DISTILLATION		
Journée	80 €	100 €

ROBERT Jardins
Courvières - 06 86 60 59 42



CATTET-C TRAVAUX PUBLICS
25560 COURVIERES
tél: 06/86/70/00/88

Transports
Locations
Den's
Frais

Transports Den's
3 rue du Château d'Eau
25560 COURVIERES
Tél : 06.13.37.81.29

Fruitière à Comté
de Courvières
1 rue de Cuvier
25560 COURVIERES

M&F
Agencement

Marie-Claude LIEVREMONT
Kinésologue
2 rue des Écoles
25560 COURVIERES
Sur rendez-vous :
06.81.16.82.33

Caroline BACQUET
Sophrologue

Adresses de consultation:
- 5 rue Vannelles, 25300 Pontarlier
- 6 rue des écoles, 25560 Courvières
06.50.14.18.36



SCIERIE REGNAUD
Négoce Bois et Dérivés
Professionnels & Particuliers

03 81 49 38 51 • e-mail : contact@scierieregnaud.fr
25560 COURVIERES • www.haut-doubs-bois.com

MF AGENCEMENT
25 route de Salins
25560 COURVIERES
06.43.73.11.12
www.mf-agencement.com



GROBELEC

ELECTRICITE GENERALE

Cyril GROBON
Gérant
Tel : 07 49 83 70 96
Courriel : grobelec@outlook.fr
Adresse : 2, rue de Cuvier 25560 COURVIERES



Montage Bois
MB BOIS

25 Route de Salins
25560 COURVIERES
contact@montagne-bois.com
www.montagne-bois.com



JEANNERET STEPHANE
3 chemin des préfilés 25560
COURVIERES
06 14 75 22 12 / 03 81 49 35 30
stephane-jeanneret@orange.fr

Prestataire de Service

RADIO ZIG ZAG
FRANCHE COMTÉ
RADIO WEB LOCALE

<https://radiozigzagfc.wixsite.com/radiozigzag-fc>

Education en renforcement positif
Cours individuels et collectifs
Promenades éducatives

Audrey Milfort
25560 Courvières
+33(0)6.61.50.49.34
milcanin.synergie@gmail.com
[@milcanin.synergie](https://www.facebook.com/milcanin.synergie)

Mil'Canin
Synergie

Équilibre & éducation canine

Mme Mégane AMSALLEM, **Assistante sociale**, est disponible pour vous rencontrer.
Vous pouvez être reçu sur rendez-vous dans les locaux du Centre Médico-Social de PONTARLIER ou sur LEVIER lors des permanences.

Si besoin, vous pouvez également solliciter une visite à domicile.
Veuillez contacter le secrétariat de PONTARLIER pour prendre rendez-vous au 03.81.38.87.60
Mail : megane.amsallem@doubs.fr

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Médecins généralistes

FRASNE
Dr JEANNIN-MOHARIC : 03.81.89.72.88
Dr CHESNEL : 03.81.49.81.14

LEVIER
Maison de Santé : 03.81.49.50.31

MIGNOVILLARD
Dr TARRIUS : 03.84.51.31.38

Cabinet infirmier

FRASNE : 03.81.49.83.59
LEVIER : 03.81.49.50.31 / 03.81.89.52.18

Pharmacies

FRASNE : 03.81.49.81.50
LEVIER : 03.81.89.58.30

Vétérinaires

Clinique vétérinaire des Tourbières FRASNE :
03.81.49.81.48

Crédits photos : Éric LIEGEON, Bernard GIRARD, Dominique GEISSBUHLER, Jocelyne VUILLEMIN, Jacky DÉSARMÉNIEN, Jean-Jacques COURTY, Pascal MARGUET, Isabelle ELISABETH
Mise en page : Isabelle ELISABETH
Responsable communication : Éric LIEGEON
Remerciements aux entreprises, associations et membres du Conseil municipal qui ont participé à l'élaboration du bulletin
Imprimé par MASSON Publicité en 170 exemplaires